



Mme BAKKER-NORT

avocate et députée des Pays-Bas, membre du Tribunal privé constitué pour établir devant la conscience universelle les vrais responsables de l'incendie du Reichstag.

Pour la Justice et le Droit

Le procès intenté aux soi-disant coupables de l'incendie du Reichstag se présenta dans de telles conditions de partialité que par un sursaut d'indignation et de révolte, et pour la première fois dans l'histoire de la civilisation, un tribunal privé s'est constitué en pays étranger pour ouvrir une enquête et établir preuves en mains et à la face du monde les noms des vrais coupables.

A côté de M^e Moro-Giafferi qui représente magnifiquement la France, à côté d'éminents juristes internationaux, nous avons été heureuses et fières de voir une femme de cœur prendre place pour défendre, non seulement des êtres humains traqués, mais la Justice elle-même, menacée par des hommes qui se croient tout permis.

Nous félicitons Mme Bakker-Nort, notre collègue et amie féministe de Hollande de son généreux courage. Les femmes de cœur de tous les pays suivront avec émotion ses efforts et, nous l'espérons, le succès de la cause qu'elle défend.

C. B.

1933-30-09

n° 1078